 

**FOURNITURE DU MATERIEL DE RENOVATION DU SYSTEME D’APPEL MALADE DU CENTRE HOSPITALIER DE L’AGGLOMERATION MONTARGOISE**

**MAPA/CCTP/2025-14**

**Marché à procédure adaptée**

**Article L 2123-1 du CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)**

Table des matières

[I. CONTEXTE 3](#_Toc190336412)

[II. NORMES APPLICABLES 3](#_Toc190336413)

[III. SPECIFICATIONS TECHNIQUES 3](#_Toc190336414)

[1. PAS DE CENTRALE DE GESTION 3](#_Toc190336415)

[2. MANIPULATEURS DEMONTABLES ET REPARABLES 3](#_Toc190336416)

[3. MISE EN SERVICE DU BUS 3](#_Toc190336417)

[4. SIGNALISTION DES APPELS 3](#_Toc190336418)

[5. ALIMENTATION ELECTRIQUE 4](#_Toc190336419)

[IV. VLAN DEDIE AUX APPELS MALADES 4](#_Toc190336420)

[V. MODALITES D’EXECUTIONS 4](#_Toc190336421)

[1. LIVRAISON DU MATERIEL 4](#_Toc190336422)

[2. FORMATION DU PERSONNEL 4](#_Toc190336423)

[VI. ASSISTANCE TECHNIQUE 4](#_Toc190336424)

[VII. CONFIGURATION DES SERVICES A RENOVER 4](#_Toc190336425)

[VIII. PLAN D’UN SERVICE TYPE 5](#_Toc190336426)

# CONTEXTE

Le marché a pour objet la fourniture du matériel de rénovation du Système d’Appel Malade du Centre Hospitalier de l’Agglomération Montargoise.

Le CHAM souhaite moderniser son système d’appel malade afin d’améliorer la qualité des soins et la sécurité des patients. Le système doit être évolutif et compatible avec les futures versions, permettre une gestion centralisée et être facilement repérable.

Lieux d’exécution :

**Centre Hospitalier de l’Agglomération Montargoise**

658 Rue des Bourgoins

45200 Amilly

# NORMES APPLICABLES

Le système d'appel malade doit être conforme aux normes française NF S 90-351 ainsi que la NF S 27-300 relatives aux appels malades dans les établissements de santé. Les spécifications techniques doivent être en accord avec les exigences de cette norme afin de garantir un fonctionnement sécurisé et efficient du système.

# SPECIFICATIONS TECHNIQUES

## PAS DE CENTRALE DE GESTION

Le système d'appel malade ne doit pas nécessiter l'installation d'une centrale de gestion. Toutes les fonctionnalités de gestion doivent être intégrées dans chaque poste d'appel individuel.

## MANIPULATEURS DEMONTABLES ET REPARABLES

Les manipulateurs des postes d'appel doivent être conçus de manière à pouvoir être démontés facilement pour permettre leur réparation. Ils doivent être équipés de pièces détachées facilement remplaçables. Les fournisseurs doivent fournir un manuel de réparation détaillé pour faciliter les opérations de maintenance.

## MISE EN SERVICE DU BUS

Le marché inclut également la mise en service du BUS (système de communication interne) permettant la transmission des appels depuis les postes d'appel vers les terminaux de réception. Le fournisseur doit garantir une installation complète et fonctionnelle du BUS, en assurant la configuration, l'intégration et la formation du personnel.

## SIGNALISATION DES APPELS

Les appels des patients seront affichés sur 2 afficheurs lumineux qui seront installés dans les couloirs, ainsi que dans le poste infirmier et l’office, à l’aide d’un écran facilitant la lecture des appels.

## ALIMENTATION ELECTRIQUE

L’alimentation électrique du système devra être assurée par une alimentation de secours dans chaque service afin de garantir le bon fonctionnement du système en cas de panne électrique

# VLAN DEDIE AUX APPELS MALADES

Le système d'appel malade doit être capable d'être intégré à un VLAN dédié spécifiquement aux appels malades. Cela permettra de sécuriser les communications et d'assurer une gestion efficace du réseau.

# MODALITES D’EXECUTIONS

## LIVRAISON DU MATERIEL

Le fournisseur doit spécifier les délais de livraison pour chaque composant du système. Tous les équipements doivent être neufs, conformes aux normes en vigueur et accompagnés des certifications nécessaires.

Les schémas de câblage de chaque élément du système doivent- être fournis.

## FORMATION DU PERSONNEL

Le fournisseur doit proposer une formation complète et adaptée aux utilisateurs finaux pour une utilisation efficace du système d’appel malade. La formation doit couvrir la manipulation des postes d’appels, la gestion des appels.

# ASSISTANCE TECHNIQUE

Une assistance technique complète doit être incluse dans le cadre de la mise en service du système d'appel malade. Cela comprend l'installation du BUS ainsi que la programmation et la configuration initiales du système. L'assistance technique doit être assurée par le fournisseur du système et être disponible pendant la période de garantie.

# CONFIGURATION DES SERVICES A RENOVER

Les 9 services à rénover présentent la même configuration standard, comprenant les éléments suivants :

* 12 chambres à lits doubles
* 7 chambres à lit simple
* 1 WC public
* 1 poste de soins
* 1 poste infirmier
* 1 office
* 1 salle de bain commune avec 3 douches
* 1 réserve

# PLAN D’UN SERVICE TYPE

Voir annexe 1.